

GUERRE ÉCLAIR

CONTRE LE MONDE DU TRAVAIL

Malgré une abstention historique, les élections législatives ont donné une large majorité au parti présidentiel. Le gouvernement a donc toutes les cartes en mains pour mettre en oeuvre sa politique de destruction, minutieuse, de décennies de conquêtes sociales. Le Médef se frotte les mains !

Le calendrier du gouvernement est le suivant:

Du 24 au 28 juillet : Examen du texte par le parlement, puis vote de la loi d'habilitation permettant de légiférer par ordonnances .

Août: Rédaction des ordonnances.

20 septembre: les ordonnances seront prises en Conseil des Ministres.

C'est un déni de démocratie !

En un peu plus de deux mois, le gouvernement Macron veut détruire le code du travail et gommer au maximum, sociaux issus des luttes ouvrières.

L'heure est grave pour celles et ceux qui n'ont que leur travail pour vivre !

Il faut empêcher ce recul de civilisation !
il faut se mobiliser dans l'unité la plus large !

Projet Macron:
*Enrichir les plus riches
en appauvrissant les
plus pauvres !*

C'est la fin du code du travail comme socle commun de droits pour tous !

C'est l'instauration d'un code du travail par entreprise, via la généralisation d'accords dérogatoires !

C'est le retour au patronat de droit divin !

C'est l'insécurité Sociale Généralisée !

C'est la baisse des salaires !

C'est la fin du CDI avec des CDD renouvelables à l'infini !

C'est la possibilité de licencier plus facilement et de plafonner les indemnités !

C'est la hausse de la CSG pour les retraités !

C'est la casse de la Sécurité sociale au bénéfice des assurances privées.

C'est la baisse des allocations chômage !

C'est le retour au 19^{ème} siècle !

**Contre la politique gouvernementale,
pour gagner de nouvelles conquêtes sociales :**
Mardi 12 septembre
Tous en grève et en manifestation !



LES PROPOSITIONS DE LA CGT

Propositions sociales

- Hausse du SMIC à 1800 euros avec obligation de négociation par branche pour mise à niveau de l'ensemble des seuils d'accueil par qualification et diplôme. Hausses des pensions de retraite et des minima sociaux sur la base de cette proposition de SMIC.
- Mise en œuvre effective de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes avec mesures contraignantes (pénalités financières) pour les entreprises non respectueuses.
- Réduction du temps de travail à 32 heures de référence hebdomadaire avec négociation de mise en œuvre par branche.
- Retraite à 60 ans avec taux de remplacement à 75% minimum du SMIC.
- Développement et extension des droits à la protection sociale par un renforcement de la Sécurité sociale.
- Allocation d'autonomie pour les étudiants.
- Code du travail simplifié renforçant les droits des salariés et de leur représentation, respect de la hiérarchie des normes.
- Développement de la démocratie sociale avec développement des prérogatives

de chacune des IRP, du dialogue social et de la négociation collective. Développement des droits participatifs des salariés à la démocratie sociale et aux stratégies d'entreprises.

- Mise en place d'un fonds mutualisé pour l'accès aux activités sociales et culturelles pour les salariés des TPE avec une gestion nationale paritaire selon représentativité.
- Loi d'amnistie pour l'ensemble des représentants des salariés.

Propositions économiques

- Plan de reconquête et de développement de l'industrie conjuguant développement technologique et emplois avec préservation de l'environnement.
- Plan de reconquête et de développement des services publics veillant à l'égalité territoriale notamment en matière d'éducation, de culture, de santé et de transports publics et fret.
- Conditionnalité des aides publiques avec des créations d'emplois stables et durables (généralisation des CDI).

Je me syndique à la CGT!

Nom:Prénom:.....Age:.....

Adresse:

Ville:.....Code Postal:.....

Tél:.....E-mail:.....

Entreprise:.....

Ville et code postal de votre entreprise:.....

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex
Tél.: 01 55 82 88 00 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

